

SECTION PALOISE • Les dirigeants proposent de changer la composition du comité directeur

## Médiation, on calme le jeu !

*Le comité directeur de la Section Paloise (rugby), attaqué sur des présumées irrégularités, joue l'apaisement.*

Tout démarre dans une atmosphère de pèlere lors des élections du comité directeur le 29 mai 2009. Le pack dirigeant avait sucré la représentation des joueurs dans une modification de la feuille de match. Le règlement intérieur ne les autorisait plus à siéger et à s'exprimer sur la main courante. Les éducateurs, pourtant éligibles, n'ont pas tapé en touche. Les capitaines ont décidé d'élargir le jeu le 16 avril. L'arbitre propose une médiation. Seconde mi-temps le 7 avril.

Le président du tribunal de grande instance, Marc Pouysségur, qui arbitre la procédure en référé, a donné huit jours de réflexion aux parties pour trouver un modus vivendi avec le médiateur. Mais le répit souhaité dans cet ardent tannage de cuir sera-t-il suffisant pour éteindre les irrépressibles rancœurs qui animent tout derby ? C'est à

voir ! Le score contesté des élections de fin mai dernier était sans appel : 23 dirigeants pour 24 sièges. Les joueurs, occupant 80 % du banc des effectifs, n'avaient qu'à se rhabiller. Et le seul poste d'éducateur réservé a constitué le nid de la diversion pour dénoncer le fait du Prince.

### Une percée dans la défense

Pourtant élus, les deux frères Cillufo, Octavio, l'éducateur, et Joseph, le vice-président, ont décidé d'aller au charbon. Tout en sachant qu'ils s'exposaient à de sévères placages. Ils n'ont pas déchaussé pour autant les crampons.

En contestant ce qui constitue à leurs yeux des irrégularités : l'élection de deux dirigeants ne disposant pas de licence de la fédé et d'un troisième, entraîneur salarié. En saisissant itou la Jeunesse et sport, la fédération nationale, la mairie de Pau et le tribunal de grande instance. Et en demandant en procédure d'urgence, avec un brin d'impertinence, l'annulation de l'élection incriminée. Un raffut que l'on peut concevoir perturbateur pour la sérénité des leaders en place. Jusqu'ici, tous les matches

en retour ont été reportés. Mais il y a du nouveau depuis hier. Les contestataires ont réalisé une petite percée dans la défense de fer de l'adversaire. Celui-ci convoque une nouvelle consultation du tiers sortant, le vendredi 16 avril. En faisant entrer sur le terrain joueur et entraîneur. Sur le papier, ça donne 21 dirigeants, 1 éducateur, 1 joueur et 1 entraîneur.

Premières réactions à chaud dans les vestiaires : « Pour nous c'est d'abord satisfaisant. On obtient ce que l'on demandait », observe l'avocat du camp du refus, M<sup>e</sup> Antonin Le Corno. Tout en modulant au passage la première impression : « Ils reconnaissent leurs erreurs. Mais ils le font sûrement pour court-circuiter la procédure ».

### La Section propose un modus vivendi

Maintenant, les troupes dissidentes ne semblent pas pour autant devoir se satisfaire de la désignation d'un médiateur : « C'est au juge de se prononcer sur les violations commises de longue date, afin d'en tirer les conséquences » souligne leur conseil. En clair, elles attendent du tribunal de

grande instance qu'il annule les élections et qu'un administrateur ad hoc soit nommé pour convoquer une nouvelle assemblée générale. « Il faut aimer le rugby pour aller dans cette galère », glisse Joseph Cillufo qui, visiblement, n'a pas apprécié « d'être pris pour le vilain petit canard ».

De l'autre côté de la barre, le bâtonnier Robert Malterre ne craint pas d'aller devant le juge du fond pour de nouvelles élections. Il estime toutefois que « l'attaque est gravissime » et qu'elle révèle « une réelle volonté de nuire à la Section Paloise ». Pour l'avocat du club, celui-ci « n'a rien à se reprocher d'illégal et se refuse à entrer dans une polémique stérile ». Et d'ajouter : « La Section ne veut pas être salie. Nous sommes favorables à une médiation. Et nous préférons l'apaisement comme mode de résolution du conflit. Tout le monde sera représenté dans la nouvelle mouture ». Selon l'avocat, les opposants, qui réclament en outre une astreinte de 500 euros par jour pour organiser des élections, n'ont, au demeurant, étant élus, aucun intérêt à agir. Va y avoir du sport ! Ca sent la guerre de tranchées !

JACQUES CAUBET